

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 1

Artikel: La colonie suisse dans le Nord de la France : origine & organisation du consulat de Suisse à Lille
Autor: Huber, Fred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Citons, en terminant, cette juste appréciation formulée sur les gens de la Flandre française, par l'intendant Dugué de Bagnols, en 1698 :

« Ils ne s'appliquent pas beaucoup aux sciences, encore moins aux belles-lettres; leur premier attachement est au commerce, à quoi ils s'adonnent entièrement et réussissent fort bien. »

La culture intellectuelle y a, certes, fait d'im-

menses progrès depuis ce temps, mais les gens du Nord ont gardé leurs précieuses qualités d'habiles industriels et de commerçants avisés.

J. E. VAN DEN DRIESSCHE,

Docteur en Droit,
Secrétaire général de la Chambre de Commerce
de Tourcoing,
Conservateur du Musée des Tissus d'Art.

M. Fred HUBER, Consul de Suisse à Lille



LA COLONIE SUISSE DANS LE NORD DE LA FRANCE

ORIGINE & ORGANISATION DU CONSULAT DE SUISSE A LILLE

Le développement de la Colonie suisse du Nord de la France est relativement récent, car on n'y comptait guère que 200 de nos compatriotes avant 1914. Parmi ces derniers, certains ont eu à souffrir de la grande guerre, soit que leurs propriétés aient été endommagées lors des hostilités, soit qu'ils aient perdu la situation à laquelle ils étaient arrivés, dans le commerce ou dans l'industrie, avant le déchaînement de la tourmente.

L'après-guerre révéla, dans les régions dévastées du Nord de la France, de tels besoins en main-d'œuvre que beaucoup de Suisses y trouvèrent un vaste champ d'action. Dès 1920, la Colonie suisse s'accrut considérablement et c'est par milliers que nos compatriotes, appartenant aux corps de métiers les plus divers, mais surtout à l'industrie du bâtiment, affluèrent dans le pays. Lorsque après quelques années de labeur intense, les ruines de la guerre eurent été relevées, l'activité des chantiers se fit moins forte et beaucoup des nouveaux immigrants rentrèrent au pays. Les autres demeurèrent ici et nombreux sont ceux qui ont fondé un foyer sur le sol français. A la fin de 1938, on pouvait dénombrer un peu plus de 1.000 Suisses dans le département du Nord, 400 environ dans le Pas-de-Calais et 200 dans la Somme. Dans ces chiffres, se trouvent compris les femmes et les enfants; il faudrait y ajouter encore ceux de nos compatriotes qui possèdent la double nationalité.

Les professions qu'exercent les Suisses du Nord de la France sont extrêmement variées et il n'est pas possible d'en donner une nomenclature complète. Citons, cependant, pêle-mêle, pasteurs, ingénieurs, mineurs, agriculteurs, chimistes, pâtisseries, architectes, nurses, employés de commerce et d'hôtels, hôteliers, chirurgiens-dentistes, fromagers, opticiens, horlogers, brodeurs, industriels, pisciculteurs, religieux et religieuses, opérateurs

de cinéma, artistes-peintres, etc... Certains se sont acquis, dans leur domaine, une véritable notoriété et plusieurs de nos pâtisseries jouissent d'une renommée grâce à laquelle les clients leur viennent parfois de très loin. Un pisciculteur a créé un élevage de truites qui est l'un des plus importants, sinon le plus important de France; c'est par centaines de milliers que ses « sujets » s'en vont chaque année garnir les tables françaises.

Tel autre a su donner au commerce de l'épicerie un lustre tout particulier grâce à ses innombrables succursales qu'on trouve dans les moindres bourgades, et la Colonie compte aussi des inventeurs puisque l'un d'eux a trouvé les diastases industrielles qui ont fait sa fortune. Et combien d'autres!

Au surplus, il est profondément réconfortant de penser que tous ces Suisses, quelles que soient leur situation et leur condition sociale, jouissent auprès de leurs hôtes français d'une réputation irréprochable. Parmi eux, peu ou pas d'individus tarés, et c'est avec une légitime fierté que nous nous sommes entendu dire à plusieurs reprises par le Préfet du Nord : « Il n'y a pas besoin de police pour vos compatriotes! »

Jusqu'en 1920, la Confédération Helvétique n'était pas officiellement représentée dans la région du Nord, mais les Suisses immigrants n'en avaient pas moins tenté de se grouper au sein de divers organismes ou sociétés qui ont connu des fortunes diverses.

L'une des plus anciennes de ces Sociétés est la Société Suisse de Bienfaisance qui a été fondée à Lille en 1879. L'un de ses promoteurs fut Alphonse de Mollins, qui en devint le Président d'Honneur, et elle dut son magnifique développement au dévouement de ses membres, parmi lesquels il faut citer Guggenheim, Kaufmann, Blattner, Iten, Leuze qui en était le trésorier, Henri Staub à qui

fut décerné, dans le vingt-cinquième compte rendu, le beau titre de « Père suisse du Nord ». N'oublions pas non plus Mayer, Vogt, Despond et l'actuel Président, M. Chevaley. Bien des misères ont été soulagées par la Société Suisse de Bienfaisance qui, malgré ses généreuses libéralités, est aujourd'hui dans une situation plus florissante que jamais.

Le Club Suisse de Lille fut créé en 1926 par M. Vogt. Son but était d'entretenir, d'aviver même, les sentiments de solidarité entre compatriotes. Ce club a été dissous en 1933.

Il en a été de même du Cercle Helvétique de Béthune qui, après avoir vu le jour en 1922, a disparu deux ans plus tard, tué par le départ de la majorité de ses membres.

Mais l'Union Suisse de Valenciennes, fondée en 1932, qui groupe tous les Suisses de Valenciennes et des environs, est toujours active, grâce à son Président et Fondateur M. Steinlen, industriel à Saint-Amand.

Au début de 1920, le Gouvernement Fédéral a pensé que l'important accroissement de la Colonie justifiait la création d'un Consulat à Lille avec juridiction sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Cette création répondait à des besoins administratifs de plus en plus pressants, et aussi à des nécessités commerciales importantes. Chacun sait, en effet, qu'un Consulat est un organisme fort précieux pour les importateurs ou exportateurs, soit qu'il les aide dans la recherche de débouchés intéressants, soit qu'il leur procure des représentants qualifiés, soit qu'il leur facilite le règlement des cas litigieux, etc...

Au surplus, le Consulat collabore efficacement à la propagande touristique, nécessaire à la vie et au développement de la magnifique industrie hôtelière suisse.

C'est à M. Rodolphe Staub, ressortissant de Glaris, dont le père avait joué déjà un rôle considérable dans la Colonie suisse à Lille, que revinrent la charge et l'honneur d'être le premier représentant officiel de son pays auprès de l'Autorité française. Malheureusement, une maladie grave l'éloigna de Lille peu de temps après son entrée en fonctions; il fut contraint de démissionner dans la même année. C'est à M. Alfred Leuze, son Chancelier et Collaborateur de longue date, que

revint alors la gérance du Consulat, dont les bureaux furent transférés de l'immeuble de la Bourse de Lille au N° 24 de la rue Désiré-Courcot, à Mons-en-Barœul. Pendant de longues années, M. Alfred Leuze s'acquitta de ses fonctions avec un zèle et un dévouement qui lui valurent une estime unanime, et il n'abandonna son poste qu'au moment où, sous le poids des années, ses forces le trahirent. Au soir de la vie, il ne put cependant pas jouir longtemps du repos qu'il avait si bien mérité car, en 1932 — un an après sa démission — il succomba à une longue maladie.

C'est alors que le soussigné, pour succéder à M. Alfred Leuze, eut l'honneur d'être choisi par le Conseil Fédéral qui l'investit de la charge consulaire dans sa séance du 2 février 1931. L'exequatur lui fut accordé le 27 février 1931 par M. le Président de la République Française.

Dès son entrée en fonctions, il procéda à une réorganisation totale des Services du Consulat et transféra sa Chancellerie dans un bel immeuble neuf, sis, 22, rue de Tournai, en face de la gare principale. Une organisation méthodique et tout à fait moderne permet de répondre facilement aux exigences du service; le mérite en rejait ailleurs sur un personnel compétent, affable et dévoué.

Depuis 1932, sous son impulsion, il a été créé dans chacune des villes importantes de la circonscription consulaire un centre des ressortissants suisses, ayant à sa tête un correspondant qui demeure en contact étroit avec le Consulat. Ces petites Colonies se réunissent librement et régulièrement, cultivant les sentiments amicaux et fraternels de leurs membres. Ce n'est pas dans le Nord de la France qu'on pourra entendre les plaintes proférées ailleurs sur l'indifférence plus ou moins grande que certains exilés manifestent à l'égard de leur patrie. Au contraire, tous ont à cœur de se retremper périodiquement et aussi fréquemment qu'ils le peuvent, dans l'atmosphère helvétique qu'ils affectionnent. C'est là qu'ils trouvent la force et la persévérance nécessaires à la poursuite d'une tâche qui contribue puissamment au rayonnement, dans le vaste monde, de leur noble pays.

Fred HUBER,
Consul de Suisse à Lille.